

# 2ALPES I N F O S

Bulletin d'informations  
de la commune **Les Deux Alpes**



Une Maison de santé  
pluridisciplinaire

Maison de l'enfance



les 2 alpes

Une Maison  
de l'enfance

POURQUOI  
TRIER AVEC  
RECYGO ?



Recygo Ubicuity  
des actions pour  
l'environnement et  
l'économie circulaire

# Édito

---

2

Édito

2 ALPES INFOS n°11 / Avril 2021

Un hiver difficile se termine et un printemps délicat se présente devant nous.

Tous les efforts que nous faisons tous n'ont qu'un seul but : retrouver notre liberté et notre activité. Préparer l'été à venir pour le réussir ! Essayer de rattraper autant que possible le temps et l'argent perdus.

La commune avec tous ses acteurs, agents et élus, est engagée à 100% dans la préparation de la saison à venir.

Mais pour revenir sur l'hiver passé, qui est l'objet de ce magazine, la mairie a mis en place toute une série de mesures pour accompagner et protéger les habitants des Deux Alpes :

- Centre de dépistage de la Covid19
- Application et bulletin dédié à l'information sur la Covid19
- Permanence économique pour les entreprises
- Soutien psychologique pour les habitants et les agents
- Soutien des seniors avec le CCAS
- Permanence d'un conciliateur de justice
- Visioconférences régulières et retransmissions des Conseils municipaux
- Boite mail : [questions@2alpes.fr](mailto:questions@2alpes.fr) pour répondre à toutes les questions
- Soutien à la politique d'animation avec l'installation d'une patinoire provisoire
- Accompagnement du délégué dans la mise en place de pratiques alternatives (rando, balades gourmandes, sécurisation de secteurs) malgré l'absence de recettes et dans l'attente des indemnités.

Tous ces efforts ont été faits alors que la commune a perdu beaucoup de recettes et n'a reçu aucune aide de l'État.

Parallèlement, notre nouvel exploitant, la SATA, a entretenu notre domaine, alors même qu'il n'encaissait aucune vente de forfaits, afin de permettre à nos visiteurs de profiter des nombreuses activités mises en place pour pallier la fermeture des remontées mécaniques.

Si certaines décisions sont retardées par les conséquences de la pandémie et les négociations liées au départ de la CDA, nous continuons de préparer l'avenir. Les investissements dans les remontées mécaniques, le réaménagement des pistes, les infrastructures '4 saisons', les ascenseurs valléens et les liaisons avec nos voisins, la protection de notre environnement, la commercialisation de nos offres, tous ces projets, cohérents avec notre vision de la station, avancent. Nous serons à même de vous présenter sous peu leurs développements.

Je souhaite à tous une bonne lecture de ce nouveau numéro, et surtout une très bonne inter-saison pour aborder avec un maximum d'énergie un été actif et apaisé.

**Christophe AUBERT**  
*Maire de la commune des Deux Alpes*

# Sommaire

- P. 4 ■ Vie municipale
- P. 6 ■ Finances et budget
- P. 8 ■ Travaux
- P. 10 ■ Actualités
- P. 11 ■ Projets
- P. 12 ■ Jeunesse
- P. 14 ■ Vie sociale
- P. 15 ■ Vie sportive
- P. 17 ■ Culture et patrimoine
- P. 20 ■ Vie associative
- P. 20 ■ Services techniques
- P. 22 ■ Office de Tourisme
- P. 24 ■ Infos pratiques

## INFOS JURIDIQUES

### LES DEUX ALPES

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Christophe Aubert

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Les élus de la commission, le directeur général des services, Thomas Hodot, la directrice adjointe des services, Amina Bargach, le directeur de l'Office de Tourisme, Éric Bouchet et le service communication.

#### PHOTOGRAPHIES

© Service communication - Office de Tourisme  
Les 2 Alpes / Luka Leroy

#### PICTOGRAMMES

© The noun project

#### CONCEPTION

Atelier Confiture Maison - 04 79 32 18 09

#### IMPRESSION

Technicolor - 04 76 33 28 68

#### COUVERTURE PHOTO

© Luka Leroy / Office de Tourisme Les 2 Alpes



## Visio conférence

Afin de conserver le contact et les échanges avec la population, plusieurs visio-conférences sur Facebook ont été organisées depuis le mois d'octobre. Le maire, Christophe Aubert, a souhaité garder ce lien avec la population même s'il a bien conscience que certaines personnes ne sont pas sur les réseaux sociaux ou sur Internet. Il s'agit d'une solution temporaire avant le retour à une vie normale permettant d'organiser des réunions publiques. Vous pouvez poser toutes vos questions sur cette adresse mail [questions@mairie2alpes.fr](mailto:questions@mairie2alpes.fr) ou vous rendre dans les mairies à l'accueil pour transmettre vos interrogations ou suggestions.

*Pascal Espitallier*

**FACEBOOK LIVE**  
de Votre Maire  
**Christophe AUBERT**  
Maire des Deux Alpes

**Vendredi 19 février 2021**  
**17h**

Rendez vous sur la page  
[www.facebook.com/communelesdeuxalpes](http://www.facebook.com/communelesdeuxalpes)  
Posez vos questions : [questions@mairie2alpes.fr](mailto:questions@mairie2alpes.fr)  
ou en mairie 04 76 79 24 24

## Constitution et composition des comités consultatifs

Lors du Conseil municipal du 26 janvier 2021, les élus ont voté la création des comités consultatifs pour les domaines suivants :

- Les chemins : élue coordinatrice Angelique Aguilar
- La culture : élue coordinatrice Stéphanie Debout
- Le patrimoine : élue coordinatrice Stéphanie Debout
- Le village 1800 : élue coordinatrice Anne Millet

Ces comités ont pour mission d'éclairer et d'apporter des éléments concernant les thématiques qui leur sont propres et de développer des projets d'animation, d'attractivité du territoire, de lien social... Ces comités sont extra-municipaux (élus et habitants) et ont un rôle et un avis consultatif qui ne sauraient lier le Conseil municipal.

*Christophe Aubert*

**les 2 alpes**  
Mairie de Deux Alpes

TELECHARGER GRATUITEMENT

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

indiquez ici le nom de la commune

**ENFIN UNE APPLICATION POUR CONNAITRE TOUTES LES INFOS DE VOTRE COMMUNE.**

**EN QUELQUES CLICS**  
INFORMEZ-VOUS  
DES DERNIÈRES ACTUALITÉS  
DE VOTRE COMMUNE.

**ACTUALITÉS**  
INFORMEZ-VOUS SUR LES ÉVÉNEMENTS DE VOTRE COMMUNE EN TEMPS RÉEL.

**INFOS**  
RÉNOUVEZ VOS CONNAISSANCES SUR VOTRE VILLAGE.

**SÉCURITÉ**  
Soyez alerté en temps réel en cas de travaux, alertes météo etc.

**CONTACT**  
CONTACTEZ VOTRE MAIRE EN LIGNE VIA NOTRE NOUVELLE APPLICATION!

**INFOS COMMUNE**

## NOUVEAU! Une application « Infos Commune » pour rester informé !

Depuis le mois de novembre 2020, la Commune vous propose un nouveau moyen d'être informé sur ses actions grâce à une application sur votre smartphone ou tablette. Pour cela, vous devez télécharger l'application Infos Commune sur votre plateforme de téléchargement habituelle (play store ou app store) et ensuite chercher le nom de la Commune dans la barre de recherche de cette application. Vous aurez ainsi les dernières infos de la collectivité.

*Pascal Espitallier*

## Nouveau magazine spécial administration

La nouvelle équipe municipale a travaillé dès son arrivée à l'élaboration d'un nouveau magazine municipal destiné aux administrations et administrés. Cette revue présente les dernières statistiques provenant du dernier recensement et également les finances de la Commune et son fonctionnement. C'est une carte d'identité de l'évolution de la population et de la gestion communale.

*Pascal Espitallier*

# Point sur la nouvelle délégation de service public des remontées mécaniques

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, la SATA est le nouveau délégataire des remontées mécaniques de la station. C'est un hiver particulièrement difficile pour démarrer cette délégation de service public avec l'interdiction d'ouvrir toutes les remontées mécaniques au grand public, c'est une saison sans vente de prestation ni de forfaits !

Pourtant, les vacanciers ont pu bénéficier dès les vacances de Noël de prestations annexes comme le ski de randonnée avec plusieurs parcours, des longueurs, des dénivelés et des difficultés différentes, des espaces luge matérialisés, un espace nordique avec des pistes entretenues et des itinéraires raquettes et piéton variés mais aussi un espace freestyle débutant sur le bas des pistes, et le damage de quelques pistes pour offrir des descentes plus faciles pour les non-initiés au ski de randonnée.

Toutes ces activités ont été particulièrement appréciées de nos clients et nous préparons déjà la prochaine saison d'hiver avec le maintien des activités proposées cet hiver, certainement à des emplacements différents et plus de matérialisation pour une meilleure signalisation des différents parcours. Ces activités seront associées à des espaces de pause et de contemplation (tables, bancs...).

Si cette saison n'est pas à retenir dans les mémoires en terme de chiffres d'affaires, elle nous a permis de trouver et de développer d'autres activités qui préparent l'avenir et les vacanciers pour des vacances à la montagne en été, en hiver, en automne et au printemps.

Éric Gravier

5

## Élections départementales et régionales



Les 13 et 20 juin 2021 se dérouleront les élections départementales et régionales.

La commune Les Deux Alpes compte trois bureaux de vote.

- Bureau de vote n° 1 à la mairie annexe de Mont de Lans
- Bureau de vote n° 2 à la mairie annexe de Venosc
- Bureau de vote n° 3 à la mairie principale Les Deux Alpes

Le bon déroulement des opérations électorales impose de ne pas excéder autant que possible, 800 à 1000 électeurs inscrits par bureau de vote. Or, cette jauge reste délicate pour le bureau n° 3 (1171 électeurs).

Par ailleurs, dans le cadre de ce double scrutin qui se déroulera le même jour et compte tenu de la situation sanitaire toujours préoccupante, la plus grande précaution s'impose.

C'est pourquoi, les électeurs inscrits dans les bureaux de vote n° 2 et n° 3 sont invités à venir voter dans les bureaux qui seront provisoirement installés dans les locaux suivants :

- Bureau n° 2 : salle communale, 354 route du Bourg, Village Venosc.
- Bureau n° 3 : gymnase du Palais des sports, rue du Grand Plan, Les Deux Alpes.

Ces déplacements permettront d'accueillir chaque électeur dans le respect des contraintes sanitaires de distanciation sociale.

S'agissant d'un déplacement provisoire, les cartes électorales remises en 2020 ne seront pas rééditées et seront valables pour les deux tours de ce scrutin.

Enfin, il est important de rappeler que la population de la commune Les Deux Alpes dépasse désormais le seuil des 1000 habitants. Pour pouvoir voter, l'électeur doit se munir d'une pièce d'identité et de sa carte électorale.

Le défaut de détention de la carte électorale ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de vote si l'électeur est inscrit sur la liste électorale. En revanche, le défaut de présentation d'une pièce d'identité interdit l'électeur de voter.

Pour information, les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R.60 du code électoral sont les suivants :

### ARTICLE 1

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

### ARTICLE 2

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2° Titre de séjour ;
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 12° de l'article 1<sup>er</sup>.

Ces titres doivent être en cours de validité.

## Les navettes pour le marché de Bourg d'Oisans

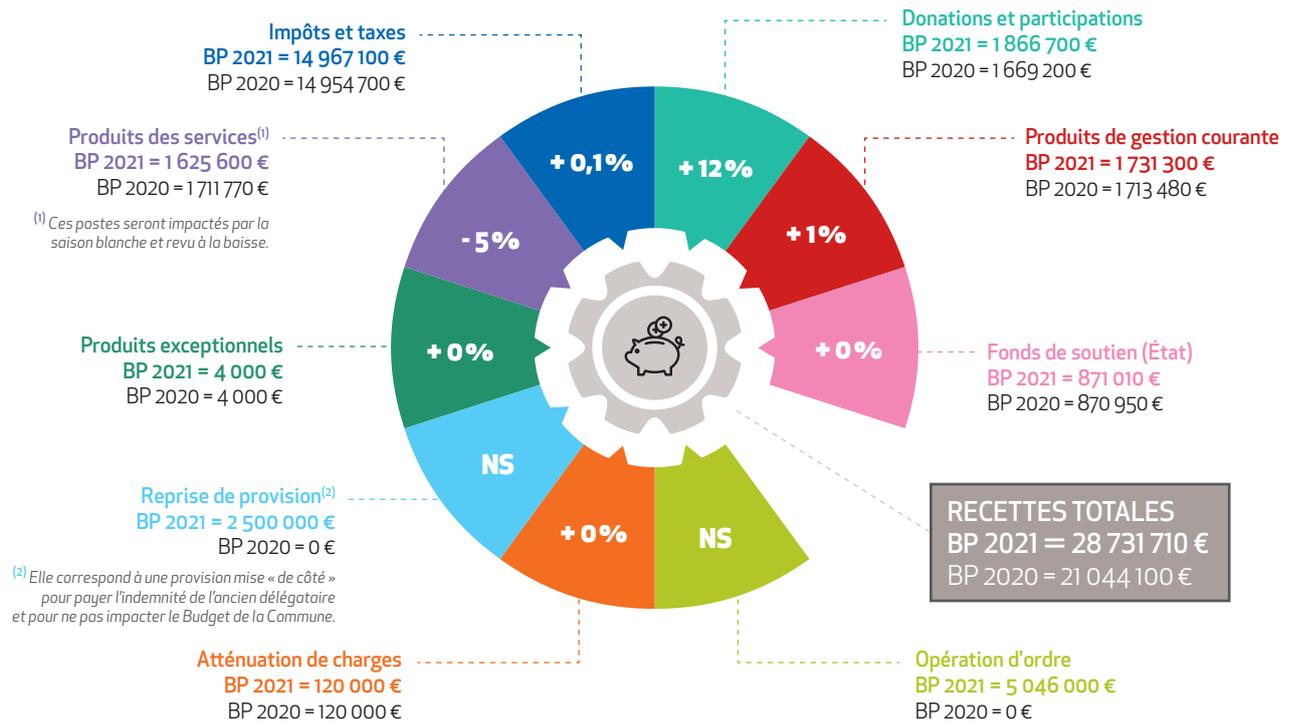
Comme chaque année des navettes seront proposées chaque semaine pour aller au marché de Bourg d'Oisans le samedi matin. Ce service sera assuré toute l'année.

# Un budget en action

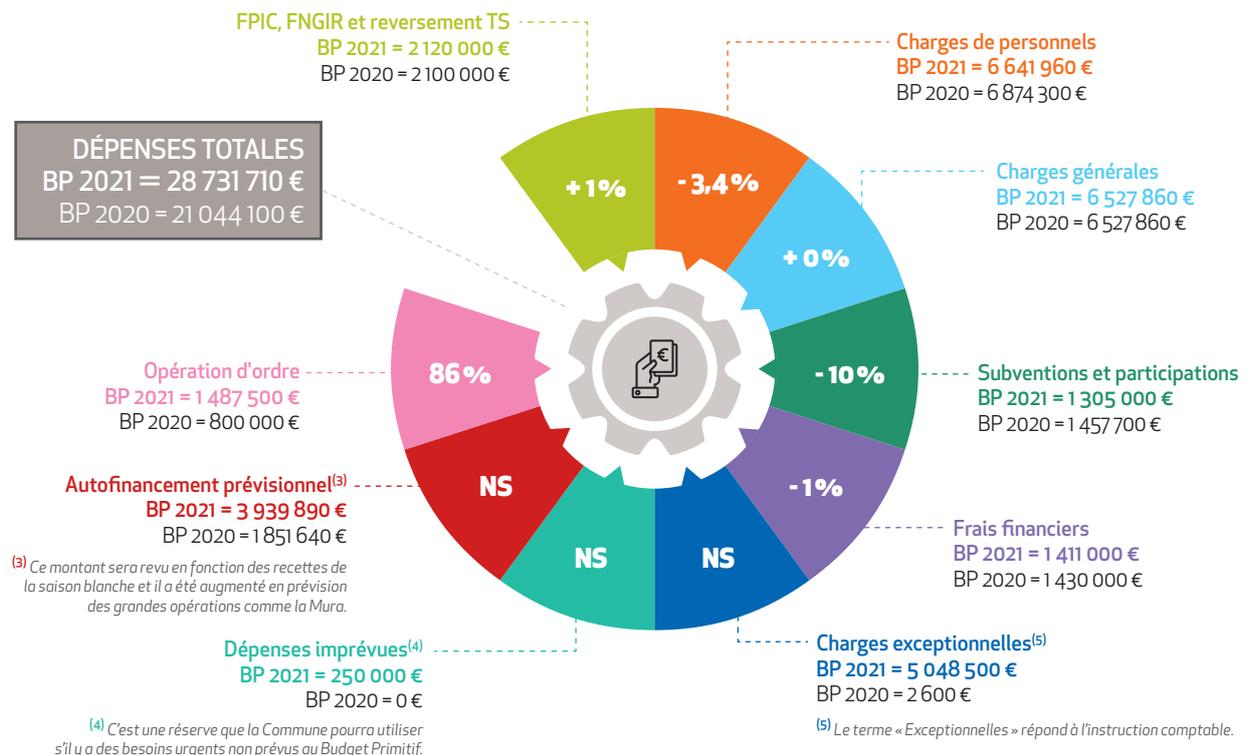
L'année 2020 est une année atypique en raison de la crise sanitaire. Cependant, la bonne gestion de la collectivité permet à la Commune de poursuivre ses investissements en 2021.

## Chiffres clés du budget 2021

### LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT





## Zoom sur

## LES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT



\* balayeuse, bennes, matériels pour les espaces verts, etc.

Cécile Neyraud

## Taxe de séjour

### Pensez à reverser la taxe de Séjour 2020

Cette taxe a pour but d'aider la collectivité à financer ses dépenses liées à la fréquentation touristique et à la protection des espaces naturels à destination des vacanciers.

Les tarifs de l'hiver 2020-2021 restent inchangés. Vous pouvez les retrouver sur le site : [www.mairie2alpes.fr](http://www.mairie2alpes.fr), onglet taxe de séjour. Toutefois, une nouvelle tarification est déterminée selon les articles L.2333-30 et L.2333-41 du CGCT. Elle sera mise en place à compter de l'été 2021 et pour la saison d'Hiver 2021-2022.

## TRAVAUX

### Mont de Lans Village

#### Armoire incendie à Bons, Mont de Lans, Venosc et aux Touches



Pour renforcer la sécurité incendie dans les villages, des armoires incendies seront prochainement installées à Bons et dans les hameaux des Touches dans les Travers. À Mont de Lans, le village s'est agrandi et il est nécessaire de renforcer le dispositif existant. Ces installations débiteront dès que possible et en fonction de la météo.

*Patrick Pellorce*

### Chloration de l'eau à la Faurie

Des micro-organismes peuvent être trouvés dans des rivières, lacs et eaux souterraines. Même si ce ne sont pas tous des micro-organismes nuisibles pour notre santé, certains peuvent provoquer des maladies graves. Ils sont appelés « pathogènes ». Les micro-organismes pathogènes peuvent s'infiltrer dans un système de distribution d'eau potable, causant ainsi des maladies pour ceux qui les consomment. Pour combattre ces maladies, des méthodes de désinfection sont utilisées. Des processus de traitement de l'eau comme la coagulation, la sédimentation, la filtration et la chloration créent de l'eau sûre pour la consommation publique. La chloration est une des méthodes qui est utilisée pour désinfecter l'eau. Afin d'assurer cette sécurité, ce dispositif sera prochainement installé pour le hameau de la Faurie.

*Patrick Pellorce*

### Les travaux de voirie

Les beaux jours sont arrivés très vite et très tôt et les équipes des services techniques ont déjà repris les activités de voirie :

- le nettoyage des rues
- l'entretien et les petites réparations des espaces publics extérieurs
- la mise en place de nouvelles poubelles de rue
- et la rénovation de la voirie communale...

Pour l'été, la Commune fleurit les espaces publics pour le plus grand plaisir de tous les habitants et vacanciers.

*Patrick Pellorce*



### Assainissement des Travers

Lors de son dernier conseil, la Commune a accompagné le SACO dans le vote du budget pour la réalisation de l'assainissement des Travers. La première tranche des travaux débutera ce printemps et l'ensemble de la réalisation se déroulera sur 3 ans, pour plus d'1 Md€ de travaux.

Des réunions d'informations seront organisées avec les habitants des villages pour construire et conduire ce projet dans la concertation et l'échange.

*Patrick Pellorce*

## Venosc Village

### Passerelle de l'Ardoisière

Suite aux éboulements sur le ruisseau du Sellier qui ont entraîné la fermeture provisoire du chemin qui conduit notamment à la Via Ferrata des Perrons, la passerelle est déstabilisée et il est prévu de la remplacer. Une délégation d'élus et techniciens municipaux et communautaire se sont rendus sur site le 9 mars. Son remplacement, par une passerelle plus longue, est prévu par la Communauté de communes de l'Oisans au titre du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR). On espère ce remplacement avant l'été.

*Laurent Giraud*



9

## Programme affluents 2021

### Amélioration du transit des crues au niveau de la place du Sellier

Les travaux visent à améliorer le transit des crues fréquentes du Sellier au niveau de la place du même nom. Cette place représente le seul accès au hameau de la Traverse.

Travaux projetés : la création d'un piège à flottants en amont du pont de la Traverse.

La suppression de la grille à flottants et du seuil et la mise en place de protections de berges en enrochements liaisonnés et caissons végétalisés. Au droit de la place du Sellier, mise en place d'un parcours à moindres dommages.

Juin-juillet : enquête publique. Pensez à vous mobiliser.

Travaux prévus en septembre 2021 si l'autorisation administrative est obtenue.

**Travaux prévus en 2021**

**Coûts estimatifs : 270 000€ TTC**

*Pierre Balme*



## Les autres travaux



Panneaux sur le mur du cimetière



Le jardin du souvenir en cours de végétalisation



Accès à l'extension du cimetière



Nouvelles allées du cimetière



Colombarium



Le chemin de l'Alpe

# Ça s'est passé

## La patinoire pour l'attractivité touristique

Cet hiver, une patinoire temporaire a été installée sur la place des 2 Alpes. Cette activité a rencontré un vif succès. Même si l'équipement était plus petit que les années précédentes, il a permis d'offrir aux vacanciers comme aux habitants des moments de joie en famille ou entre amis.

Angélique Aguilar



## Une saison blanche : les conséquences

### ARRÊT DE L'ENTRETIEN DU DOMAINE SKIABLE PAR LA SATA

La SATA n'ayant aucune perspective d'ouverture des remontées mécaniques pour l'hiver, c'est donc une réduction de ses activités qui a été décidée à compter du 8 mars 2021.

Cette décision, prise en concertation avec la Commune des Deux Alpes, a été renforcée par l'analyse de la fréquentation sur la fin de saison et par la nécessité de consacrer tous les moyens à la préparation et à la commercialisation de la saison d'été. La station n'a pas été fermée pour autant, mais les activités ont été limitées. Nous regrettons tous cette décision qui a été la conséquence de la fermeture administrative des remontées mécaniques et de la lenteur du versement des aides promises par l'État. L'essentiel dans cette situation a été de protéger l'avenir, de s'assurer que notre exploitant et la Commune conservent des marges de manœuvre suffisantes pour préparer les saisons futures et réaliser les investissements prévus.

Eric Gravier

## Le soutien qui a été mis en place

Cet hiver particulier a provoqué des situations encore jamais vues. C'est pourquoi, la municipalité a œuvré pour être à l'écoute de chacun et mettre en place des dispositifs adaptés :

- Pour les seniors la brochure spéciale Covid a été adressée régulièrement afin d'informer les plus fragiles de la situation et des actualités.
- Pour les entreprises et les commerçants : un conseiller économique vient à leur rencontre tous les 1<sup>ers</sup> mardi de chaque mois pour les aider dans les démarches de soutien et répondre à leurs questions.
- Un soutien psychologique a été proposé et mis en place dans les locaux du service logement et saisonniers.
- Des permanences d'un conciliateur de justice sont proposées sur rendez-vous.
- Les tests covid ont été mis en place dès le mois de décembre au Palais des Sports.
- Une boîte mail a été mise en place pour répondre à vos questions : [questions@mairie2alpes.fr](mailto:questions@mairie2alpes.fr)

Tous ces services visent à répondre à cette situation difficile et nous espérons tous un retour à une vie plus normale dès ce printemps.

Christophe Aubert

## SATA Group a pris en main la DSP des 2 Alpes au 1<sup>er</sup> Décembre

Nous avons imaginé lors d'une courte période de tuitage, la saison 2020/2021, en terme d'exploitation, de travaux, de commercialisation et de recettes. Tout cela s'est transformé en cauchemar ou l'improvisation du gouvernement nous a amené à gérer l'entreprise dans une incertitude permanente, mariant ouverture ou pas, infos contradictoires sur les indemnités, toujours pas, à ce jour, versées... Les conséquences pour la SATA 2 Alpes sont que nous avons intégré la structure en incluant la commercialisation sans aucune recette. Nous avons avec nos moyens, essayé depuis le 1<sup>er</sup> Décembre d'accompagner la station en garantissant la possibilité de faire des activités (Ski de Rando, Ski de fond, raquettes, Animations en front de neige, Ski de compétition etc...) en toute sécurité et dans un certain confort au travers du damage. Pour une première année où nous avons l'intention de marquer un véritable changement d'orientation avec SATA Groupe comme nouveau délégataire, nous avons été contraints de nous restreindre sur nos ambitions de cet hiver. Au-delà de l'impact économique, nous avons inévitablement un impact à caractère humain sur les équipes, avec pour certain une activité partielle continue depuis le début de saison.

Le défi est de maintenant concentrer les attentions de nos équipes sur la préparation de l'été, de la saison hivernale 2021/2022. Pour cet été, nous devons offrir à la destination une prestation fournie et de qualité, encore plus attrayante que les années passées. Nous attaquons également les dépôts de dossiers de travaux à réaliser sur les 5 ans conformément à la DSP tout en travaillant sur des améliorations immédiatement visibles. SATA Groupe est en état de marche pour réaliser l'objectif d'être un Domaine de Montagne Unique au monde et de faire de la destination des 2 Alpes une référence dans son domaine d'activité.

Fabrice Boutet



## Maison de santé pluridisciplinaire

### AMÉNAGEMENT EN COURS

La nouvelle municipalité met en œuvre l'ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire des Deux Alpes.

Ce dossier est porté par les médecins du centre médical du Lauvitel et par une équipe de professionnels de santé, regroupés au sein de l'association Santé2Alpes, qui a pour but de piloter cette offre de santé pluridisciplinaire afin d'améliorer les soins sur le territoire.

Le projet de santé a été soumis et labellisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), ce qui ouvre droit à des subventions conséquentes pour aménager les locaux.

La maison de santé pluridisciplinaire sera répartie dans les locaux suivants :

- LA RESTANQUE, au rez-de-chaussée du bâtiment, avec dans le local Nord, la médecine

générale, la traumatologie, les urgences, et dans le local Sud, 2 dentistes, qui se sont engagés à s'installer à l'année, et un bureau de consultation de médecine générale.

- LE DIAMANT, un local composé d'une salle de réunion de l'association Santé2Alpes, et des bureaux de consultation pour les professionnels médicaux et paramédicaux (recrutement en cours).

Cette maison de santé sera ouverte à l'année et formera des internes à la médecine d'urgence et de montagne.

Actuellement dans une phase de validation des travaux d'aménagement, elle devrait ouvrir pour l'été prochain. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.

Jocelyne Martin



## Le développement du domaine skiable

Deux axes : la réhabilitation de la connexion avec le domaine d'altitude (Toura - Glacier mais aussi multiples accès Station - Crêtes) et le développement d'une offre ludique sur Pied Moutet, qui servira aussi de repli par mauvais temps.

L'axe Station-Glacier est étudié selon le cadre défini par le contrat de DSP, et s'agissant d'un porteur important type 3S, l'étude est conséquente et suit son cours. C'est actuellement l'implantation des gares et pour la station, l'intégration de la gare avale qui retient notre attention pour une bonne connexion avec la mobilité dans la station (piétons, voitures, navettes, bus).

Le second axe, c'est le développement du secteur de Pied Moutet à commencer par la télécabine de Super Vénosc - des Clarines jusqu'à la Troïka. Les travaux commenceront ce printemps, première étape pour re-développer le ski sur le secteur Vallée

Blanche et désenclaver le secteur sud de la station : pistes de ski mais également d'autres activités estivales pour les piétons, le VTT au niveau de la Troïka... Un désenclavement attendu depuis plus de 3 ans pour les résidents du secteur (Alphéraz, Petit Prince, Supervenosc, Pluton, Clarines, Flocons...)

Sur le domaine skiable, c'est la création d'une nouvelle piste bleue, plus facile, dans le secteur des Gours, qui débutera à 2600 mètres pour rejoindre la télécabine de Pierre Grosse, afin de rendre le secteur accessible au plus grand nombre.

Nous sommes accompagnés par un délégataire qui montre une volonté forte d'anticiper les travaux prévus dans le contrat pour ceux immédiatement réalisables.

Sur le projet du lac de la Mura, très stratégique pour l'avenir de la commune, nous travaillons à compléter notre dossier en lien avec la DDT et

la MRAE, de façon à répondre aux réserves et recommandations dont le commissaire enquêteur a assorti son avis favorable en septembre 2020.

Nous devons ce printemps proposer un cadrage d'études complémentaires à l'autorité environnementale et répondre ainsi, aux réserves du commissaire enquêteur sur le dossier initial. Le planning de ces études (relevés environnementaux complémentaires) s'échelonne jusqu'à septembre 2021, avec à la clé une nouvelle phase administrative (avis, mise à disposition du public, passage en Coderst...) avant l'arrêt préfectoral d'autorisation.

Nous avons évidemment à cœur de pouvoir réaliser l'ouvrage le plus tôt possible pour sécuriser l'enneigement du domaine skiable dans son ensemble.

Éric Gravier

## Projet BELAMBRA



Les travaux du nouveau complexe de Belambra qui devaient débuter au printemps dernier, mais retardés à cause de la situation

sanitaire débuteront le 15 avril 2021. Ce nouveau club de vacances apportera au village du Clos des Fonds une bulle d'oxygène et va relancer la vie économique et locale de ce quartier de la station. Le village 1800 était dans les années 80-90 une zone très dynamique où les familles venaient profiter d'une vue exceptionnelle et d'un concept « les vacances sans voiture ». Aujourd'hui plus que jamais, ce projet est d'actualité et en phase avec le développement durable et notre environnement.

Anne Millet

## Création d'une Hélistation



La Commune a reçu au début du mois de février 2021, de la part de la direction de la sécurité de l'aviation civile du Centre Est, un avis sur l'étude opérationnelle pour l'homologation en conditions de vol de jour, au transport public à la demande, au travail aérien et au transport, ainsi qu'aux vols d'ambulance par hélicoptère et vols de service médical d'urgence (SMUH), pour l'hélistation située en entrée de station.

Un arrêté de mise en service sera établi et comportera une mention explicitant que les compagnies effectuant du transport public sur cette hélistation devront se conformer à la réglementation en vigueur et avoir connaissance des conditions d'exploitation.

Patrick Pellorce

## NAVETTES : prochain marché public lancé

Un nouveau marché pour les navettes de la station et des villages a été lancé dès le mois de février 2021. Les élus souhaitent l'utilisation de navettes électriques afin de protéger notre environnement. Les entreprises ont jusqu'au pour déposer leur candidature et leur dossier.

## Maison de l'enfance

Ce projet regroupera sur un seul lieu tous les services dédiés à l'enfance et la jeunesse. C'est-à-dire le nouveau « multi-accueil » (fusion de la crèche et de la garderie) qui accueillera les enfants de 2 mois ½ (6 mois pour les vacanciers) jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, avec le Centre de Loisirs qui accueillera les enfants de la petite section de maternelle au CM2 pour les activités périscolaires du mercredi et extrascolaires durant les vacances.

Les équipes des services enfance / jeunesse travaillent actuellement sur la rédaction du projet d'établissement comprenant un volet social, un volet éducatif et un volet pédagogique.

Ce document cadre sert de base pour les futurs aménagements de la nouvelle Maison de l'enfance à construire pour recevoir ce projet.

Dans un premier temps, un programmiste assistera la Commune dans la définition des besoins des enfants et des équipes. Puis dans un deuxième temps, un maître d'œuvre sera désigné pour la phase conception du projet.

Le planning des opérations prévoit les premiers travaux au printemps 2022.

Céline Valette

## Projet dans le cadre de la quinzaine de la parentalité

Dans le cadre de la quinzaine de la parentalité qui se déroulera du 01 au 15/06/2021 sur le territoire de l'Oisans, la crèche, la garderie et le centre de loisirs des Deux Alpes ouvriront leurs portes à toutes les familles ayant des enfants, petits et grands, pour des « MOMENTS 2 PARTAGE ».

**Au programme :** jardinage, ateliers moteurs, musique, cuisine et bien d'autres activités vous seront proposés par l'équipe du Pôle enfance et les parents qui le souhaitent (sur inscription) afin d'échanger et partager ensemble en toute convivialité.

Plusieurs dates sont envisagées, afin de venir participer en famille à des ateliers divers et variés sur le thème du partage.

**Sous réserve de modifications et de précisions à venir, vous pouvez noter :**

- Mercredi 2/06 de 14h à 17h : atelier jardinage / à partir de 3 ans
- Jeudi 3/06 de 9h30 à 11h : porte ouverte (crèche/garderie)
- Mardi 8/06 de 9h30 à 11h : porte ouverte (crèche/garderie)
- Mercredi 9/06 de 9h30 à 11h : atelier cuisine de 3 mois à 12 ans
- Mercredi 9/06 à partir de 16h : goûter avec les parents

Des flyers et brochures d'informations vous seront communiquées prochainement pour détailler les différentes actions qui seront organisées sur le territoire de l'Oisans.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour cet événement !

Céline Valette

## Primarisation des écoles des Deux Alpes

La primarisation est le regroupement de l'école maternelle de 3 ans (parfois 2 ans) à 6 ans et de l'école élémentaire de 6 à 11 ans.

Les avantages et les principaux points retenus :

- Opportunité pour les enfants et enseignants : une continuité pédagogique / un suivi facilité (tant pour les enfants que pour leur famille) : un conseil unique des maîtres à six pour mieux échanger.

- Un seul interlocuteur, un seul horaire, des organisations / gestion facilitée (maintien du ¼ temps de décharge pour le/la directeur/rice).
- Le lissage des effectifs limitera le risque de fermeture de classe (du moins pour cette rentrée). La « souplesse » évoquée pour envisager l'avenir en fonction de l'évolution démographique.

Céline Valette



Aujourd'hui nous accueillons les enfants de 6 à 14 ans (du CP au collège) pendant les vacances scolaires (petites et grandes) et aussi, tous les mercredis en période scolaire. Suite au déménagement à la maison de la Montagne (depuis septembre 2020), l'équipe d'animation a réussi le challenge d'adapter et de renouveler son offre,

pour offrir du FUN aux enfants !!!

Venez nous rejoindre pour passer des moments inoubliables !

**Contactez-nous au**  
04 76 79 85 40 / 06 83 15 73 23  
alsh@mairie2alpes.fr

L'équipe de l'ALSH

## Inscription dans les écoles des Deux Alpes

**ANNÉE SCOLAIRE**  
**2021-2022**  
**ENFANTS NÉS EN 2018**

1 - Présentez-vous à la mairie (Mont de Lans Venosc ou Les Deux Alpes) pour la pré-inscription et fournir :

- le justificatif de domicile
- le livret de famille
- une pièce d'identité du parent qui se présente pour la pré-inscription
- la page du carnet de santé concernant les vaccinations obligatoires (le nom et le prénom de l'enfant doivent apparaître)

2 - Contactez ensuite l'école maternelle ou élémentaire de votre lieu de résidence afin de prendre un rendez-vous téléphonique avec la directrice de l'école, pour enregistrer l'inscription.

## École Les 2 Alpes : projets

### Stage de ski découverte en milieu montagnard

L'école de la station des Deux Alpes a organisé un stage de ski et de découverte du milieu montagnard du 25 janvier au 29 janvier pour les maternelles et du 28 janvier au 4 février pour les élémentaires. Les enfants ont été répartis en groupes de niveau, encadrés par des moniteurs et monitrices de l'ESF. En complément de l'apprentissage du ski, les enfants ont participé à des activités sportives et ludiques (jeux collectifs en raquettes à neige, land art, construction d'igloo, descente en bouée...), mais aussi éducatives (diaporama sur les animaux des montagnes, ateliers sur les règles de conduite du skieur, découverte des goûts des montagnes...). Une belle semaine pour les enfants de la Commune pour laquelle nous remercions les maîtresses de la station.



### École de Vensoc village : sortie raquettes

Vendredi 5 mars, nous avons pris la télécabine pour monter aux Deux Alpes. Là-haut, 2 moniteurs nous attendaient avec des raquettes de toutes les couleurs. Ils nous ont aidés à les enfiler puis on a commencé à marcher et même à courir avec ! Ça nous paraissait difficile au début, mais on a vite été des champions, même si la maîtresse trouvait qu'on ressemblait à une famille canards ! On s'est promené dans la forêt, on a traversé une rivière (certains sont même tombés dans l'eau !!!), on a glissé sur les fesses pour descendre les pentes. Pendant notre promenade, nous avons vu des constructions en

neige : une pyramide et un bonhomme de neige. On a aussi observé des petites graines mangées par les écureuils dans les pommes de pin, un trou occupé par un renard ou un blaireau et des tunnels creusés par des petits mulots. Comme on avait beaucoup marché, on a fait une pause pour goûter, boire de l'eau et déguster des bonbons (goût fourmi rouge) que les moniteurs nous avaient apportés.

On a tous adoré cette après-midi raquettes même si la balade nous a bien fatigués !

*Les élèves de l'école de Vensoc Village*

### École maternelle des Deux Alpes : les insectes

Un projet autour des insectes débute à l'école maternelle des Deux Alpes et se poursuivra jusqu'en juillet. Les élèves vont bénéficier de trois interventions de Nicolas Bertrand, garde-moniteur du Parc National des Écrins. Deux élevages seront observés en classe : fourmis et papillons. Les élèves vont découvrir les caractéristiques des insectes, leur développement, leur alimentation, leur habitat. Par ce biais, ils commenceront à prendre conscience de la fragilité du vivant et de l'importance de préserver l'environnement.



## Analyse des Besoins Sociaux des Deux Alpes (ABS)

Il existe dans la Commune une volonté politique forte autour de la réalisation de l'ABS d'une part, conçue comme un axe essentiel de la feuille de route du CCAS, et de l'enjeu de la participation des habitants à la démarche d'autre part.

Démarche d'observation et de veille sociale, l'ABS est un outil de compréhension du territoire. Elle offre une opportunité forte d'une démarche d'animation territoriale via la mise en réseau des différents acteurs

sociaux du territoire. L'ABS positionne le CCAS comme un acteur local en charge de la cohérence des politiques sociales sur son territoire à côté de ses partenaires

### PRINCIPAUX OBJECTIFS :

- Établir une vision globale de la population et des différents acteurs
- Construire un outil de compréhension des spécificités du territoire et d'aide à la décision

- Mettre en adéquation les besoins de la population et les actions portées par la Commune

Pour réaliser cette analyse, un agent viendra soit en présentiel soit par téléphone vous rencontrer afin d'écouter vos besoins, faire remonter ces informations et mettre en œuvre la politique sociale adaptée au territoire. Nous comptons sur votre bon accueil et votre participation à cette enquête.

Françoise Moreau

## Permanence d'un conciliateur de justice aux Deux Alpes

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et **GRATUIT** de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable, sans procès. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. Les litiges concernés et les champs d'application sont :

- Relations entre les bailleurs et les locataires,
- Problème de copropriétés,
- Litiges de la consommation et litiges entre commerçants,
- Litiges entre personnes et litiges du trouble du voisinage.

Exceptions faites des affaires pénales, des conflits du travail, des affaires familiales et des conflits entre administrés et administrations.

Les rencontres se déroulent dans un bureau privé au « Service logement et accueil des saisonniers » sur la Place de l'Alpe de Venosc 38860 Les Deux Alpes. Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable en contactant le service logement et saisonnier au **04 76 79 08 65**.

Françoise Moreau

## Vaccination Covid 19

La campagne de vaccination contre la COVID 19 s'intensifie et les médecins généralistes peuvent désormais administrer le vaccin Astra Zeneca à leurs patients. Le nombre de doses livrées chaque semaine est limité mais devrait augmenter rapidement.

Les patients éligibles à la vaccination sont ceux de plus de 75 ans et ceux de plus de 50 ans avec facteurs de risque de forme grave de la COVID (pathologie cardio-vasculaire, diabète, pathologie respiratoire, obésité, immunodépression / liste détaillée des facteurs de risque sur Covid-19: actualisation de la liste des facteurs de risque de forme grave).

L'intérêt de la vaccination contre la COVID est bien sûr de se protéger de la maladie sur le plan individuel. Il est également important sur le plan collectif car la vaccination de la population devrait permettre de diminuer le nombre de cas graves et ainsi atténuer la tension hospitalière et donc permettre au gouvernement de suspendre les restrictions de libertés visant à diminuer le brassage des populations.

En pratique, il faut contacter l'un des deux cabinets médicaux des Deux Alpes :

- Cabinet du Dr JOLY **04 76 80 52 48**
- ou Cabinet du Dr BERNARD **04 76 79 20 03** pour prendre un rendez vous.

Pierre-Yves Martins

## Permanence économique sur les Deux Alpes

Vous êtes dirigeant et la crise actuelle met votre entreprise en difficulté. Vous avez besoin d'aides pour passer le cap et vous ne savez pas à quoi vous avez droit ?

**OU** Vous avez un projet de création d'entreprise, de reprise d'activité économique ? Vous avez besoin d'un accompagnement dans la recherche de financement ? D'une aide à la définition de votre projet ?

La Communauté de Communes de l'Oisans organise, chaque mois, des « permanences économiques » destinées aux acteurs socio-économiques.

Pour en bénéficier, il vous suffit de prendre rendez-vous\* (obligatoire) avec Frédéric Schmitt, Chargé de développement économique.

\***Contact - Inscription** : Frédéric Schmitt  
f.schmitt@ccoisans.fr / 06 79 55 34 69

**Permanences** : premier mardi de chaque mois

**Horaires** : de 9h30 à 12h30

**Lieu** : Service saisonnier et service logement  
Place de l'Alpe de Venosc - 1<sup>er</sup> étage  
38860 Les Deux Alpes

Françoise Moreau

## Soutien psychologique sur la commune des Deux Alpes

Le soutien psychologique doit permettre à chacun et chacune de verbaliser dans un espace neutre et sans-jugement ses difficultés rencontrées, qu'il s'agisse de problèmes personnels liés à la solitude, aux deuils, à l'inactivité, aux difficultés financières, à la pandémie, etc... Il ne s'agit pas d'une thérapie, mais plus d'une écoute et de conseils pour permettre à chacun et chacune de retrouver de la sérénité dans son quotidien.

Cet accompagnement aura lieu dans un bureau privé, au Service saisonnier et Service logement, situé place de l'Alpe de Venosc 38860 Les Deux Alpes, avec une garantie totale de CONFIDENTIALITÉ.

Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable en contactant dès à présent Marie-Pascale Guillet par téléphone ou par SMS au **06 21 23 39 73**, ou par mail à **mpgmagelys@gmail.com**

Françoise Moreau

### Ateliers numériques

Développez vos compétences numériques et complétez vos démarches en ligne ! Caf, Améli, Pôle emploi ...  
Formez-vous en 1 heure aux outils numériques  
Renseignements et inscription au service saisonnier des Deux Alpes **04 76 79 08 65**.

Françoise Moreau

### Le Ski Club

Après un très bel été d'entraînements sur le glacier, les jeunes du ski club ont enchaîné avec la traditionnelle préparation automnale. Malheureusement celle-ci a été perturbée par les conditions sanitaires avec l'arrêt brutal des activités du club au milieu des vacances de la Toussaint.

Grâce au soutien de SATA 2 Alpes et de la municipalité, nos jeunes athlètes ont pu reprendre le chemin des entraînements à la maison dès le mois de décembre malgré la fermeture des remontées mécaniques au public. Tout d'abord sur le glacier, puis les Crêtes et enfin le bas des pistes, nous avons bénéficié de très bonnes conditions de glisse. À défaut de compétitions, nos jeunes ont redoublé d'efforts à l'entraînement et les progrès de chacun sont importants.

Mais au-delà de la progression sportive de nos enfants, il s'agit surtout de leur bien-être. Ils ont eu la chance de goûter à un semblant de normalité cet hiver et nous ne remercierons jamais assez nos partenaires et SATA 2 Alpes pour cela. Leur soutien sans faille aura mis un sourire sur leurs lèvres, sourire que nous espérons revoir chez tout le monde le plus vite possible avec un retour à la normale.

*Christophe Pech*



# La Mountain of Hell (MOH) est reprise par la Megavalanche

Après plus de 20 ans de MOH organisée par l'association des Choucas Bikers, cette course mythique sera prochainement reprise par l'organisateur de la Mégavalanche. Ce changement va permettre de regrouper les événements sur 15 jours de course en Oisans. Entre

les Deux Alpes et l'Alpe d'Huez, ce sera 15 jours de folles descentes et des pilotes de renom sur le territoire. Les Deux Alpes et l'Alpe d'Huez, terres de VTT et de vélo.

Christophe Aubert



16

Vie sportive

2 ALPES INFOS n°11 / Avril 2021

## Yoann Bonato, 1 victoire 1 arbre

Yoann Bonato, qui est champion de France des rallyes pour la troisième fois, poursuit sa carrière de pilote en 2021.

Pour pallier l'image « négative » du sport mécanique sur le plan écologique, Yoann a proposé à ses partenaires un projet de développement durable visant à compenser les émissions de CO2 produite par sa voiture lors des courses. Chaque fois que Yoann et son copilote réaliseront un



temps scratch dans une spéciale, ils s'engagent à planter un arbre sur la Commune. Au regard de ses performances lors des années précédentes, cela pourrait représenter entre 40 et 80 arbres par an. Il s'agit d'une action concrète pour la planète et Yoann souhaite ensuite donner une dimension ludique à cette forêt : un parcours type labyrinthe, un chemin pédagogique, des cabanes perchées...

## Partenariat entre Yoann Bonato et la société Michelin

Message de Yoann Bonato aux Bialpins :

« Afin d'aider les Bi-Alpins lors du renouvellement de leurs pneumatiques été/hiver, j'ai sollicité Michelin pour obtenir un tarif préférentiel sur leurs produits.

Ils proposent aux habitants de la Commune des 2 événements dans l'année (pneus été, pneus hiver).

Je suis heureux de pouvoir en faire profiter à un maximum de personnes.

Pour bénéficier de cette offre, vous pouvez vous rendre chez Philippe Primatesta en charge de cette opération. Michelin est très attaché à ses garagistes et souhaite privatiser l'offre avec son partenaire sur la station.

**Les deux périodes qui ont été prévues pour ces événements sont :**

- 15 avril au 15 mai
- 1<sup>er</sup> Octobre au 1<sup>er</sup> Novembre (dates à confirmer)

J'ai souhaité utiliser le bulletin municipal pour diffuser le plus largement possible cette information, avec l'accord de la municipalité, dans l'intérêt des habitants de la Commune.

Sportivement, Yoann Bonato



## La Médiathèque des Deux Alpes

Malgré la pandémie, la médiathèque est restée ouverte tout au long de l'hiver. Un grand nombre de lecteurs, abonnés ou non étaient très heureux que l'on puisse accueillir du public.

C'est un lieu convivial où l'on aime se retrouver pour échanger, un lieu de référence pour les habitants permanents.

Le travail avec les classes a continué avec la classe de CM2, sur le thème des contes (les ogres, ...) et un projet sur la BD de septembre 2020 à juin 2021. Avec les maternelles et CP au CE2 différents projets de lecture ou d'ateliers ont été mis en place tout au long de l'année scolaire.

### TRAVAIL AVEC LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE L'OISANS

- Cet automne, avec le centre de loisirs, nous avons organisé un atelier BD du labo des histoires Auvergne-Rhône Alpes. Les enfants ont dessiné, imaginé, colorié leurs personnages préférés. Ils sont partis avec leurs créations ... Morgane Schmitt Giordano créatrice, auteur a orchestré cette séance.
- Avec la carte du réseau, les abonnés peuvent accéder au portail de la médiathèque départementale de l'Isère, un grand choix de ressources en ligne est accessible (livres, musique...).

## Exposition de peinture de l'association « Peindre ensemble »



L'association « Peindre ensemble » a vu le jour en 2007 ; créée par un groupe de randonneurs qui avait également pour passion commune, la peinture. Leur objectif, c'est de partager la peinture et leurs expériences artistiques, sans s'imposer de contraintes particulières... Chacun reste libre de son expression artistique et les

techniques utilisées sont variées : huile, acrylique, fusain, aquarelle, peinture au couteau ou au doigt... L'association est fière de présenter ses créations sur le thème de la montagne à la population et aux visiteurs des Deux Alpes. **Installée depuis le début de l'hiver, cette exposition sera présente jusqu'à la fin de la saison d'été 2021 dans l'espace exposition de la Médiathèque.**

Stéfani Debout



## Exposition BD à la Médiathèque et à la bibliothèque l'Ardoisière « Derrière la montagne, la face cachée du tableau »

Cette exposition du Fonds Glénat, en itinérance dans les communes de l'Oisans et en partenariat avec les bibliothèques du RMO, a été présentée à la bibliothèque l'Ardoisière au mois de février et sera

visible à la Médiathèque en ce mois de mai. Des visites guidées et rencontres sont organisées avec les écoles par une guide-conférencière.

Stéfani Debout

## École de musique

L'année 2020 a été l'occasion de célébrer le 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Beethoven à travers l'approche de quelques-uns des plus grands chefs-d'œuvre de la musique classique : La symphonie numéro neuf (Hymne à la joie), La symphonie numéro sept, la sonate au clair de lune, la sonate Appassionata, La pathétique, La sonate le Printemps, les cinq baguettes de la célèbre Lettre à Élise...

Mais Mozart, Rossini, Offenbach, Tchaïkovski, Grieg, restent bien sûr à l'étude... des compositeurs incontournables pour nos classes dans le cadre de la musique d'ensemble !

Enfin, concernant le répertoire moderne, voici quelques titres de musique de film abordés : les Pirates des Caraïbes, Mission impossible, la Panthère rose, le Titanic, Indiana Jones, la Leçon de Piano, Jean de Florette, Mary Poppins, le Livre de la jungle, La la Land...

## Café-musée Chasal Lento, tout un programme, une exposition et des surprises pour l'été !

Après un été 2020 exceptionnel en terme de fréquentation, cet hiver, les directives gouvernementales dues à la crise sanitaire n'a pas permis l'ouverture du café-musée. Mais l'équipe du Chasal Lento compte bien rattraper le temps perdu et vous accueillir dès le mois de juin avec une très belle programmation culturelle. Les rendez-vous concerts manqués de cet hiver seront reprogrammés : rock, musique brésilienne, chansons françaises, swing sont au programme... Avec en plus les animations habituelles telles que les rando'natures et patrimoine les mardis, les randonnées géologiques, les récits des souvenirs d'enfance de Françoise et ses savoir-faire d'autrefois

avec les démonstrations de filage et cardage de la laine ainsi que des ateliers lectures, écritures et d'autres surprises encore ! Cet été, vous pourrez découvrir l'exposition temporaire « Pont Escoffier, un chantier des années 1940 ». Produite par l'Association pour le Développement du Musée EDF Hydrélec, cette exposition présente la centrale de Pont Escoffier au travers des photographies tirées de plaques de verre photographiques trouvées dans un coin de la centrale hydroélectrique et qui témoignent de la construction des équipements de la centrale entre 1941 et 1944, au cœur de l'emblématique vallée du Vénéon.



# Actu Bibliothèque de Venosc

## RANDONNER ET PHILOSOPHER : C'EST POSSIBLE !

Une rando-philo, c'est une initiation ludique à la philosophie en plein air et en mouvement, à plusieurs et dans une ambiance conviviale ! Lors d'une marche très accessible, nous réfléchissons à une question de philosophie mais dehors, à plusieurs et dans une ambiance joyeuse et décontractée. Pendant ce cycle de six promenades, nous avons exploré les chemins venoscains (L'Alleau, chemin du Ferraret, chapelle du Calvaire) et réfléchi sur les thèmes de la marche, de l'alpinisme et de la nature. Ces promenades nous ont permis de questionner le milieu dans lequel nous vivons (comment définir cette nature que nous chérissons ?), et de réfléchir sur les pratiques courantes dans les alpes dont on interroge peu le sens profond (que cherchons-nous en grimant



sur les montagnes ?) En ces temps où nos existences sont confinées et les remontées mécaniques fermées, ces interventions se révélèrent précieuses. D'abord car leur format (ballade en plein air) fut l'occasion de proposer une activité culturelle alors que théâtres, salles de concerts et cinémas sont fermés. Ensuite, car elles ont aussi été l'occasion de faire découvrir notre territoire en proposant une approche « douce » et « culturelle » de la montagne, complémentaire aux pratiques de station impossibles cette année. Enfin, parce



qu'elles ont permis de « faire du lien » entre les habitants de la vallée, qui se sont fréquemment réunis lors de ces promenades et ont pu échanger autour de leur affection pour notre territoire.

Simon Parcot - [www.randosphilos.fr](http://www.randosphilos.fr)

## "La chanson comme lien social !"

C'est le moteur de la Compagnie Rêves et Chansons depuis 20 ans !

En février et mars, Sophie Martin-Hautinguiraut a créé du lien entre nos villages de Venosc et Mont de Lans en chantant sur les marchés avec sa "Roue de la chanson".

Elle a aussi rendu visite à ceux qui le souhaitaient pour des temps d'échanges de souvenirs et de chansons.

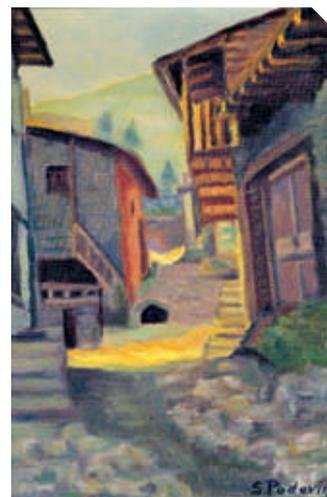
Ceux qui seraient intéressés par ces CDMR (Concert à Domicile en Milieu Rural) peuvent la contacter au **06 42 70 24 14**. En plus de ces concerts et ateliers, elle proposera à partir de cet été "Balade chantée, Ballades promenées". Sophie Martin-Hautinguiraut fait partie du réseau Enfance et Musique en région et de la "Route des Savoirs Faire" en Oisans Site [www.revesetchansons.com](http://www.revesetchansons.com) et [page facebook](#).

*Nous tenons à remercier et à souligner l'initiative bénévole de Sophie Martin-Hautinguiraut.*



Stéfani Debout

## Suzanne Podevin, une peintre inspirée par Venosc Village et ses hameaux



L'exposition de ses œuvres sera organisée au mois de juin dans l'espace exposition de la mairie annexe à Venosc Village. Venue de son Berry natal en 1946, Madame Suzanne PODEVIN avait été conquise par l'accueil de l'Hôtel des Trois Martin à Venosc. Enthousiasmée par la beauté des paysages un peu rudes de l'Oisans, elle décida d'acheter une modeste maison au Collet de Venosc pour s'y installer en été et peindre à loisir les ruelles de Venosc et les montagnes environnantes. Elle avait organisé, en août 1978, une

exposition de ses tableaux à la Mairie. Elle est décédée quelques jours après et fut inhumée dans le cimetière de la Paroisse. C'est pourquoi ses petits enfants ont souhaité remettre ses tableaux à la commune afin que ces œuvres restent sur les lieux qui les ont inspirés.

Françoise Gareil



© Stéfani Debout

## Les rendez-vous de la commission patrimoine

Depuis le début de la pandémie, la commission patrimoine de la commune continue à se réunir régulièrement, toutes les 4 à 6 semaines environ, pour se concerter sur les différents projets en cours et à venir. Compte tenu des protocoles sanitaires, ces réunions se produisent en Visio-conférence mais n'en sont pas moins animées de beaux débats et de passion pour notre territoire ! Chaque membre de la commission reçoit un compte-rendu après ces rencontres afin que chacun soit informé du suivi des projets. Nous comptons sur de belles conditions météo printanières pour de nouvelles rencontres en présentiel, que nous imaginons organiser « en plein air » pour la participation du plus grand nombre.

Stéfani Debout et Marie Héléne Coing

# Des sentiers, le site de l'Ardoisière, des jardins de colporteurs et autres projets...



À Venosc, une commission Patrimoine dynamique et innovante a été mise en place en 2014 sous l'impulsion d'un élu, M. Michel Balme qui est également un enfant du pays. Il a su réunir les passionnés et amoureux du village pour élaborer des projets à la fois historiques et touristiques. L'idée principale a pour objectif de réaliser des programmes variés, patrimoniaux, culturels et artistiques pour retracer l'histoire humaine et bâtie des Deux Alpes et de ses villages d'origine Venosc et Mont de Lans. Ainsi, cette commission a permis la mise en valeur de sites remarquables pour l'attractivité de notre

territoire. Des sentiers découverts sont à la disposition de tous ceux qui ne connaissent pas notre belle région, touristes et même certains nouveaux habitants. Évidemment, le premier patrimoine est celui, naturel, de la vallée du Vénéon et du Parc National des Écrins. Ensuite, vient le patrimoine bâti remarquable, auquel est associé un sentier découverte, pas moins de douze panneaux qui retracent en partie l'histoire du village de Venosc. Un autre sentier découverte associé au chemin du Ferraret, un ancien hameau du village, permet, en surplombant la vallée, de trouver des panneaux explicatifs sur la géologie, la nature et aussi la vie à Venosc autrefois... Un moyen facile de se balader dans un cadre purement idyllique en été lorsque les lys et iris sont en fleurs ! Enfin, le dernier sentier découverte réalisé est le parcours qui vous fera revivre l'histoire d'un village et de ces hommes qui ont façonné le paysage, entre le village de Venosc et la station des 2 Alpes, le chemin de l'Alpe. Cette commission patrimoine loin de s'essouffler vient de terminer le sentier découverte des Ardoisiers qui vous emmènera sur le site de l'ancienne ardoisière du village et sera accessible très bientôt. Elle raconte la vie de ces hommes et de ces familles autour de l'exploitation de ce matériau, de ce trésor (l'or bleu). Cette exploitation qui a fonctionné pendant 71 ans a permis à de nombreuses familles de trouver un revenu sur place. Elle évitait aux hommes du village de partir au loin pour colporter des fleurs. L'ardoisière de Venosc produisait des ardoises de qualité et certaines parent, encore aujourd'hui, les toits du château de Versailles... Un travail de nettoyage du site

a été récemment réalisé par les services techniques et une exposition « à ciel ouvert » sera prochainement installée sur le site. En projet, des balades chantées et contées sur ce sentier retraceront la vie au village pendant cette période de 1900 jusqu'à la création de la station des 2 Alpes. Enfin, cette commission a permis et permettra encore des rencontres, partages et complicités pour la mémoire et la transmission de la vie des Deux Alpes, d'hier à aujourd'hui... Elle pense déjà aux projets à venir, une belle balade sur le sentier de Leyrette avec une table d'orientation qui expliquera en détails tous les hameaux du village, parfois mal connus ; un sentier spirituel (chapelles et oratoires) également qui traverserait tout le territoire de la vallée du Vénéon à celle de la Romanche. Sur le site de l'ardoisière, une passerelle pour rejoindre la gare d'arrivée du câble de transport des ardoises. À la Tête du Fartail, à plus long terme, une plateforme métallique suspendue, pour observer en détail le village et les montagnes alentours et dans un avenir très proche des jardins des colporteurs fleuristes... (à Mont de Lans et à Venosc villages). Ces projets sont de belles idées pour embellir nos villages et hameaux typiques de montagne. Si les activités sportives sont une dominante de la station des 2 Alpes, il ne faut pas oublier que la demande des touristes évolue. Le tourisme 4 saisons ne doit pas être seulement un label ; ce sont de tels projets qui compléteront l'attrait de notre territoire.

Jean-Noël Martin, Michel Balme,  
Stéfani Debout  
(Déjà paru dans Café des sports  
Les 2 Alpes - hiver 2021)

## Lucien Balme et l'histoire des « Cars Balme »

**LUCIEN BALME NOUS A QUITTÉ LE 13 DÉCEMBRE 2020 À L'ÂGE DE 89 ANS. POUR LES HABITANTS DE VENOSC ET DES 2 ALPES, C'ÉTAIT « LULU ».**

Avec lui se termine l'histoire des « Cars Balme » commencée par son père Alphonse Balme en 1927. La ligne régulière avait son départ à Bourg d'Oisans ensuite Venosc et La Bérarde. L'accès à La Bérarde se réalisait qu'à la belle saison. Il est difficile d'imaginer qu'une entreprise puisse fonctionner avec ce seul circuit. Le transport du courrier et la collecte du Lait complétaient heureusement les revenus de ces petites entreprises. À cette époque les voitures étaient rares. Dans les années 1950, cinq entreprises d'autocars réalisées des excursions à La Bérarde pendant la période d'été : Balme, Carrel, Jouffrey, Ricou, Traffort. En 1945, Fonfon Balme s'associe avec son père pour gérer l'entreprise. Il développe les excursions. Pendant la période d'été, chaque jour une destination différente est programmée pour la clientèle de la Vallée du Vénéon. Les destinations sont variées : Le Vercors, la Chartreuse, La salette, d'autres un peu plus lointaines : Chamonix, Turin, Genève. En 1955, l'entreprise Carrel qui assure la ligne « Grenoble - La Bérarde » est rachetée par l'entreprise Balme. Quatre ou cinq autocars sont nécessaires pour faire tourner l'entreprise. Une contrainte limite leur gabarit. Il faut pouvoir monter à La Bérarde. Le développement des stations de ski complète l'activité l'hiver. Transport de groupe vers les 2 Alpes et l'Alpe d'Huez. Le développement de la voiture individuelle dans les années 1960 met en difficultés l'entreprise de cars. Les deux frères sont obligés de se séparer dans la gestion de l'entreprise.

Fonfon s'installe à Montbonnot après l'achat d'un hôtel restaurant. Pour les cars Balme, la période reste encore incertaine. C'est l'arrêt des cars Jouffrey de Bourg d'Oisans en 1966 qui sauvera l'entreprise. Elle permet à Lucien de s'installer à Bourg d'Oisans et de reprendre la clientèle de l'entreprise Jouffrey. C'est également le développement des transports scolaires qui constituera un revenu plus régulier pour l'entreprise. La construction du barrage de grand-maison dans les années 1970 nécessitera de nombreuses rotations de cars. Les ouvriers qui construisent le barrage font les trois huit. La taille des cars a changé et ce n'est plus la ligne de La Bérarde qui fait vivre l'entreprise. En 1987, les autocars Balme s'arrêtent après 60 ans d'activité. C'est les Cars Rouard qui continuent l'activité dans l'Oisans. Aujourd'hui, ce sont les VFD qui assurent seuls le transport dans le secteur de l'Oisans. Aujourd'hui, la clientèle pour les cars est moins conséquente sur cette ligne mythique de « La Bérarde ». Espérons qu'elle reviendra en nombre dans l'avenir dans le cadre du programme « mobilité ».



Michel Balme



## Une nouvelle association Santé2alpes

Cette association regroupe plusieurs professionnels de santé, des médecins, des infirmières, des kinésithérapeutes, des dentistes, des pharmaciens, des psychomotriciennes, et des sage-femmes. Elle est née avec la construction du projet de la maison médicale puisqu'elle participe et soutient la Commune dans la construction des dossiers auprès de l'ARS et des autorités de santé. Son but est de faciliter

et mettre en place un exercice coordonné entre professionnels de santé et de proposer une offre de soins sur la Commune des Deux Alpes et ses alentours et qui répondra aux besoins des usagers et du territoire. C'est une association de type loi 1901 qui s'organise autour d'un bureau et des membres avec une assemblée générale annuelle et différentes réunions sur le thème de la santé tout au long de l'année.

## ÉCO-PROJET

# Une équipe pour l'environnement

## La Commune Les Deux Alpes devient ambassadeur UBICUITY : Protégeons la nature et favorisons l'économie circulaire



Avec le programme UBICUITY, les instruments d'écriture usagés ne sont plus jetés, mais collectés et valorisés. La Commune a fait le choix de participer à ce programme de recyclage, car les instruments d'écriture ne peuvent être recyclés via les poubelles jaunes comme du plastique ménager classique. Il existe en effet 2 grandes difficultés au recyclage d'un stylo : d'une part, il est petit, et d'autre part, il est complexe. Sa petite taille ne lui permet pas d'être trié de façon classique, car les vibrations du tapis roulant qui permettent le triage, éjectent les stylos qui sont trop légers. La fabrication du stylo est complexe, car il est composé de plusieurs éléments et de différentes matières : plastique (parfois plusieurs plastiques mélangés), métal, encre... Le stylo ne peut donc pas être simplement concassé pour

être revalorisé. La collecte des instruments d'écriture permet de les trier, broyer, puis de les sécher, afin de les transformer en paillettes multicolores. Ces paillettes sont ensuite transformées en pellets, puis en planches de plastique recyclées. Ces planches se découpent et se façonnent comme le bois pour fabriquer des meubles d'extérieur. La Commune pourra bénéficier de tarifs préférentiels pour acheter ce nouveau mobilier urbain. Si vous avez des stylos, des feutres, des surligneurs, des porte-mine, des stylos à plume, des marqueurs effaceurs, vous pouvez les déposer dans le collecteur de la mairie des Deux Alpes aux horaires d'ouverture. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Par avance merci de votre engagement.

Enrica Tasso

## La Commune s'abonne à Recygo : c'est un abonnement qui simplifie et valorise le tri !

Trier et recycler les papiers est obligatoire pour tous les bureaux à partir de 20 employés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Consommer du papier recyclé à hauteur de 40% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 est obligatoire pour l'État et les Collectivités territoriales.

Les agents de la Commune, membres du groupe Éco-projet, ont proposé à la collectivité et aux élus de s'abonner aux services de la société Recygo, fondée par 2 grands groupes français engagés pour la transition écologique et solidaire : La Poste et Suez. Recygo propose de recycler tous les papiers produits par la mairie en les valorisant, ce qui favorise l'économie circulaire puisqu'ils sont réutilisés.

10x c'est le nombre de fois que les papiers et les cartons se recyclent.

Les élus de la commission du développement durable ont validé cette proposition. Désormais, les équipes des élus et

des agents travaillent ensemble sur le développement durable et se rencontrent régulièrement pour mettre en place la politique environnementale voulue par la municipalité.

Enrica Tasso, élue membre de la commission Développement durable :

« Dès le début de notre mandat, nous avons rencontré les agents de la mairie, membres du groupe Éco-projet, et leur travail et leurs idées convergent entièrement vers notre vision. Recygo et Ubicuity sont nos premières actions concrètes pour l'environnement, mais beaucoup d'autres projets sont en cours. Domenico Gregorio, qui est le délégué du groupe Éco-projet au sein des agents de la collectivité est très actif et impliqué. C'est un élément moteur au sein du personnel pour porter les valeurs environnementales.

Lui et son groupe sont à la fois des soutiens précieux et des porte-paroles de nos actions. Mais, nous avons besoin de tout le monde pour changer nos habitudes, et surtout avoir

des attitudes plus saines et positives pour protéger notre capital : l'environnement »  
L'environnement, c'est l'affaire de tous !

Enrica Tasso



## Une patinoire et des arbres pour le CO2

Cet hiver une patinoire temporaire a été installée sur la place des 2 Alpes. Conscientes des rejets de CO2 dans l'atmosphère par un tel équipement, l'entreprise qui l'a installée et la commune ont trouvé un consensus pour compenser ces rejets. Des arbres seront plantés : 1 tonne de CO2 rejeté = 1 arbre planté sur la commune. Ainsi, à la fin

de l'hiver et selon les rejets émis par la patinoire, des arbres seront plantés dans des lieux stratégiques pour être aussi un moyen efficace contre les avalanches. C'est un dispositif qui participera au développement durable de la station.

Enrica Tasso

## Du fumier à disposition des habitants

Comme chaque année, la Commune et la Communauté de Communes de l'Oisans vont mettre à la disposition des habitants du fumier pour permettre à chacun de jardiner ou de fleurir sa maison ou son balcon. Les lieux d'implantation sont :

- village de Mont de Lans sur la route de Cuculet
- village de Bons au pied de l'ancienne piste de ski
- village des Travers entre la Faurie et la Rollandière
- village du Ponteil à la sortie du village vers Bourg-d'Oisans
- Venosc village sur la ZA des Ougiers

Et des composteurs seront installés en plus de ceux déjà existants pour renforcer l'action de recyclage, de développement durable et de protection de l'environnement. Pour comprendre le compostage, il sera mis en place au sein du service de l'enfance jeunesse des actions pour l'éducation des plus jeunes et une communication spécifique sera adressée à la population. Le composte produit sera ensuite utilisé par les services techniques pour les fleurs et autres plantations. Le but de ces actions est de développer une culture éco-responsable et cela dès le plus jeune âge.

Enrica Tasso



## SERVICES TECHNIQUES

### Présentation de la nouvelle direction des services techniques

#### FRANÇOISE SCHMITT ET GRÉGORY LEPIONKA :

Françoise Schmitt a pris la direction des services techniques au départ en retraite de Didier Lecot. Ingénieur en génie civil, Françoise a su s'imposer par son professionnalisme dans un monde plutôt masculin, elle apporte une touche de féminité et son énergie positive à toutes ses équipes.

Elle a travaillé avec Didier Lecot pendant plus d'un an pour reprendre les dossiers de la Commune et les faire aboutir. Mais aussi construire avec la nouvelle équipe municipale le programme des investissements voulu par la municipalité. Actuellement elle

travaille sur de nombreux dossiers, mais la priorité a été donnée à la Maison de l'enfance.

Pour l'assister, Gregory Lepionka qui est technicien territorial, est venu renforcer l'équipe de direction. Originaire du Nord de la France, il a une belle expérience professionnelle dans les collectivités territoriales et les services techniques. Riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans dans les travaux et au sein des services techniques de différentes collectivités, il apporte ses connaissances et sa bonne humeur au sein des services de la Commune.



#### UN NOUVEAU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES, NORDINE BEKKA :

Depuis le départ de Jean-Patrick Ougier qui est parti en retraite le 1<sup>er</sup> février 2021, la Commune a recruté Nordine Bekka qui vient de la Commune de Petite-Rosselle (MOSELLE 6480 habitants) où il occupait le poste de responsable des services techniques. C'est lui qui gère les équipes des services techniques et qui sous la direction de Françoise Schmitt, et Gregory Lepionka organise et distribue les missions aux chefs d'équipe et aux agents.

Bienvenue à cette nouvelle équipe et bonne retraite à Jean-Patrick Ougier, qui a passé 42 années au service des 2 Alpes, et à Didier Lecot, 23 années au service des 2 Alpes.

Patrick Pellorce

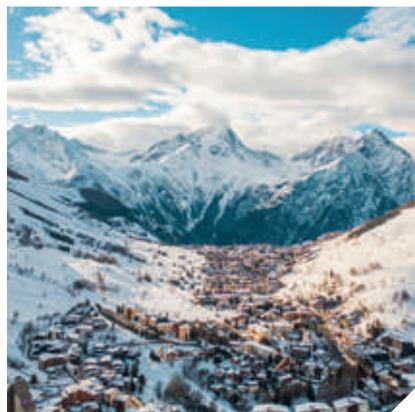
## Une commission diversification touristique

Au sein du conseil Municipal, une commission diversification touristique a vu le jour. Cette commission a pour ambition de développer des activités 4 saisons et de diversifier, enrichir et améliorer les activités déjà présentes hiver comme été. Elle travaille en lien étroit avec l'office du tourisme et la SATA. Pour illustrer par des exemples concrets, ce travail s'est traduit cet hiver par

la mise en place d'une patinoire éphémère pour palier la fermeture de la patinoire DAL. Le bilan est à cette heure très positif puisque 3000 vacanciers ont chaussé les patins chaque semaine de février ! À l'initiative de cette commission ce sont réunis également des élus, des habitants, des techniciens SATA autour du thème des chemins avec la volonté d'améliorer le

balisage, et faciliter la déambulation pour tous les niveaux des randonneurs. Conscients de l'engouement que la montagne a suscité l'été dernier, nous attendons beaucoup de vacanciers sur nos chemins de randonnée cet été et œuvrons pour leur offrir de belles occasions de découverte.

Angélique Aguillar



## Le mot de l'hiver : multi-activités, place au bilan !

C'est un hiver bien particulier que nous sommes en train de vivre...

Alors que tout était prêt, que les protocoles avaient été établis avec le Préfet, l'interdiction d'ouvrir les remontées mécaniques tombent comme un couperet. Ensuite, tout au long de l'hiver, les décisions se succèdent qui imposent de s'adapter, toujours en urgence.

Pour les vacances scolaires de Noël et de février, les acteurs locaux de la station se sont mobilisés afin d'accueillir nos clients dans des conditions sanitaires optimales et de leur proposer un maximum d'activités :

- Des espaces aménagés, entretenus et sécurisés pour la pratique de la raquette, du ski de randonnée et de la marche nordique ;
- Des animations gratuites avec des randonnées, des défis, des initiations ;
- Une boutique click & collect pour proposer de la restauration et des produits à emporter.

Face à cette situation si particulière, la station des 2 Alpes s'en sort plutôt bien, avec une fréquentation supérieure à d'autres stations de même envergure. Nous avons enregistré des pics à 10 000 clients par jour, couplé par un taux de satisfaction exceptionnel.

La fin de saison sera longue. Les fréquentations des prochaines semaines seront faibles et l'excitation va retomber. Il va falloir rester mobilisé pour préparer tous ensemble la prochaine saison d'été afin d'offrir un séjour de qualité à nos clients !

## Un tout nouveau site internet

Pour les équipes de l'Office de Tourisme la période aura été particulièrement chargée. Elle aura su faire face aux différents plans A, B, C, etc. envisagés pour faire face à toutes les configurations, aux incessants changements de dernière minute consécutifs à une actualité nationale incertaine. En parallèle, plusieurs développements avaient été lancés dès l'été auxquels il a fallu faire face.

Le site internet des 2 Alpes avait besoin d'un bon coup de jeune ainsi que d'un bon relooking. C'est pourquoi, pendant de longs mois, depuis le début de l'automne dernier, les équipes de l'Office de Tourisme se sont mobilisées pour proposer à la station des 2 Alpes un tout nouveau site web qui a vu le

jour le 21 janvier dernier !

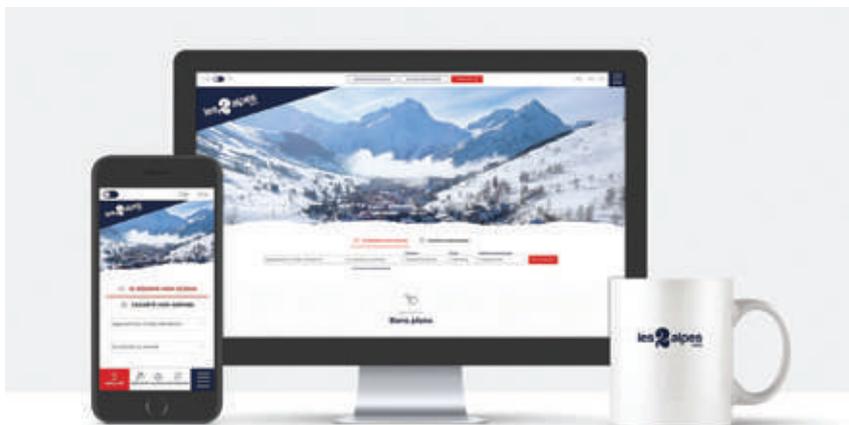
Plus moderne, répondant aux dernières nouveautés web, son design a été entièrement revu pour correspondre à la nouvelle charte graphique.

Le site a également été pensé pour améliorer les parcours clients et pour orienter l'internaute vers une transformation d'achat de séjour ou de skipass.

La version été est en cours de finalisation et elle devrait être en ligne dès le 1<sup>er</sup> avril (non non ce n'est pas un poisson 😊).

Toute l'offre estivale sera réunie afin de proposer à nos clients Les 2 Alpes comme LA destination montagne de l'été !

Eric Bouchet



## L'Office de tourisme sort les murs !

L'hiver n'est pas encore terminé mais le service accueil prépare d'ores et déjà la saison estivale.

L'envie pour la saison prochaine est de sortir l'accueil de ses bureaux et de se rapprocher au maximum des clients.

Pour cela, le service sera équipé d'un vélo triporteur à assistance électrique afin de pouvoir se déplacer facilement sur toute la station. Le but étant d'informer au mieux les vacanciers et d'être présent dans les endroits stratégiques : au départ des sentiers de randonnées, au bord du lac de la Buissonnière, sur les lieux d'animations...

Exemple avec le triporteur d'une autre destination.

Eric Bouchet

# Les rendez-vous de l'été 2021

L'été 2021 sera sans doute moins favorable que 2020. L'été dernier, la montagne a bénéficié d'un effet d'aubaine avec des plages annoncées potentiellement fermées, alors que dès le début nous avons pu communiquer sur les grands espaces et l'air pur.

En 2021, les plages seront ouvertes et la concurrence n'en sera que plus forte.

Un programme évènementiel a été établi pour soutenir la fréquentation de la station tout au long de la saison.

## **DUO PEPITO**

**5 ET 6 JUIN 2021**

Compétition freestyle sur le snowpark pour lancer la saison d'été sur le glacier et promouvoir une offre grand public en parallèle des offres pour les Clubs.



## **PORSCHE SAVOIE CLUB**

**13 AU 20 JUIN**

Un rallye touristique de passionnés de voitures allemandes qui viennent découvrir Les 2 Alpes.

## **GO SKATEBOARDING DAY**

**21 JUIN**

C'est la journée nationale du Skate. L'Office de Tourisme soutient le Club local qui organise une grande parade.

## **25 FPS FILM FESTIVAL**

**25 AU 27 JUIN NOUVEAU!**

C'est un nouvel événement qui sera testé cette année. Imaginez le top chef des réalisateurs de film outdoor, avec des équipes de tournage, un jury, des épreuves pendant une semaine et une équipe vainqueur dont le film sera promu par la station sur les grands écrans de France.

## **MOUNTAIN OF HELL**

**2 AU 4 JUILLET**

La référence, l'incontournable rendez-vous de tous les bikers VTT.



## **MARCHÉ DES PRODUCTEURS À VENOSC**

**8 JUILLET**

Quand le tourisme et le terroir se rencontrent pour de bons moments dans un village unique.

## **KING OF PLAZA**

**10 AU 11 JUILLET**

THE compétition Skate des 2 Alpes. Portée par le club de skate, c'est le rendez-vous pour tous les skateurs pros.



## **FESTIVITÉS DU 14 JUILLET**

Le moment de rassemblement national, pour être fier d'être français avec un bal, un feu d'artifice...

## **FÊTE DE VENOSC VILLAGE**

**15 JUILLET**

Musique et déambulations au cœur d'un village magnifique de l'Oisans

## **VINTAGE MOTOR SHOW**

**17 ET 18 JUILLET**

Des carrosseries à couper le souffle, des moteurs qui poussent, des voitures qui ont marquées leurs époques, le tout organisé par les « Aigles de la Route ». L'incontournable rassemblement de voitures et de motos de collection.

## **MARCHÉ DES POTIERS ET L'ARTISANAT À VENOSC**

**22 JUILLET**

## **ALPES HOME**

**23 AU 25 JUILLET NOUVEAU!**

Pour échanger avec des artisans passionnés, pour rêver de beaux espaces, de belles ambiances, tout un week-end consacré à la décoration, l'aménagement et l'art de vivre en montagne.

## **FÊTE DES FOINS**

**31 JUILLET ET 1 AOÛT**

Pour se rappeler que Les 2 Alpes est un village de montagne, avec son terroir, ses traditions, ses personnages, son histoire. L'Office de Tourisme soutient l'association Fête des Foins. Ce sera la 28<sup>ème</sup> édition cette année!



## **E-BIKE ULTIMATE CHALLENGE**

**7 ET 8 AOÛT NOUVEAU!**

Une nouvelle épreuve de vélo électrique aux 2 Alpes qui sera certainement la plus impressionnante au monde... Du pur, du dur & de la nature! Une centaine de kilomètres de parcours, entre 5 000 et 6 000 m de dénivelé positif, 10 000m de dénivelé négatif, 2 temps de recharge entre 3 et 4 heures, 20h de course, des descentes techniques, des paysages de montagnes superbes et un challenge partagé (course par équipe de 2)!

## **MUCHO BUENO FESTIVAL**

**7 AU 14 AOÛT**

Un festival de danse qui met le feu à la station. Des danseurs, de la musique, des ambiances du monde entier.

## **JOURNÉE DES ARTS FORAINS**

**12 AOÛT**

Se rappeler comment c'était avant, une plongée dans le monde des années 1900

## **FÊTE PATRONALE DE MONT**

**DE LANS**

**15 AOÛT**

## **OISANS COLS SERIES**

**24 AOÛT**

Les 2 Alpes c'est aussi le cyclisme. Pour tous les amoureux de la petite reine, la montée cyclo des 2 Alpes avec une route réservée aux cyclistes!



## **TRIATHLON CAMP**

**26 AU 30 AOÛT**

Camp d'entraînement avec les frères Brownlee (médaillés olympiques de la discipline).

## **ALPINE BOOTCAMP**

**2 AU 6 SEPTEMBRE**

Camp de remise en forme sur le principe des entraînements militaires avec le présentateur TV Billy Billingham.

## **CYCLING CAMP**

**9 AU 13 SEPTEMBRE**

Camp d'entraînement de vélo de route avec Bradley Wiggins (vainqueur du Tour de France 2012 et médaillé olympique en 2014).

# ÉTAT CIVIL 2020 • DE JUILLET À DÉCEMBRE 2020

Afin de respecter la vie privée, la diffusion de l'état civil nécessite un accord des familles pour les naissances et les mariages.  
Cette autorisation est signée à la mairie du lieu de l'évènement lors de la déclaration de la naissance ou du mariage.

## VENOSC

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **SANNAJUST Lucien, Stan** né le 12/10/2020 à Saint-Martin-d'Hères

### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **DENAUX Matthieu, Claude, Jean et FRANTIN Anne-Clémence, Inès, Leslie** mariés le 18/07/2020 à Venosc - Les Deux Alpes

- **LAFRANCESCHINA Maxime, Charles, Franck et GLASSON Virginie, Fleur** mariés le 22/07/2020 à Venosc - Les Deux Alpes

- **BACQUE Damien, Didier, François et CHIODINI Sandra** mariés le 25/07/2020 à Venosc - Les Deux Alpes

- **SAVARY Julien, Pierre, Emile et BERTOLANI Laura, Marie-Claire, Flora** mariés le 19/09/2020 à Venosc - Les Deux Alpes

- **DIEULOT Adrien et CECONI Marine** mariés le 19/09/2020 à Venosc - Les Deux Alpes

### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **BALME André, Jean, Josph** décédé le 16/10/2020 à Grenoble
- **NICOLAS Gwilherm, Edouard, Olivier** décédé le 31/10/2020 à Venosc-Les Deux Alpes
- **TURC Joseph, Lucien, Pierre** décédé le 27/12/2020 à Venosc - Les Deux Alpes
- Suite à un oubli de notre part et en présentant toutes nos excuses à la famille, un acte de décès n'avait pas été notifié : En mémoire d'**Inès Balme** décédée le 18/01/2018 à l'âge de 90 ans.

## MONT DE LANS

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **FREES CAVIGIOLI Loup, Bart** né le 21/07/2020 à Échirolles
- **HEBBELINCK Maé, Guy, Rémy** né le 21/07/2020 à Saint-Martin-d'Hères
- **NURDIN Léa, Annick, Aline** née le 11/09/2020 à Échirolles
- **FRAZIER Octave, André, Alcide** né le 25/12/2020 à ECHIROLLES

### NAISSANCES (sur la Commune) :

- **NAVATEL Ezequiel, Jean-Luc, Charles, Gérald** né le 2 avril 2020 à Cuculet

### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **HENRY Gaëtan et MERMILLOD-ANSELME Léa** le 4/07/2020
- **BALLIN Florent et GUFFEY Rhea** le 5/09/2020
- **COQUERAND Gérald et BOULARD Françoise** le 24/10/2020

### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **LAWES William Henry** décédé le 3/02/2020 à Les Deux-Alpes
- **BARREYRE Maurice, Jean, Paul** décédé le 29/02/2020 à Les Deux-Alpes

- **GAILLARD François, Marie, Yves** décédé le 18/03/2020 à Les Deux-Alpes

### TRANSCRIPTION DE DÉCÈS (hors commune) :

- **HUCHET veuve CHARREL Jeannine, Françoise** décédée le 1/07/2020 à La Tronche
- **ROUSSET Christine, Marie, Simone** décédée le 12/11/2020 à La Tronche
- **DRAVERT François** décédé le 19/11/2020 à La Tronche
- **SUISSE Georges, Emile** décédé le 27/11/2020 La Tronche



## Simone Martin, figure emblématique des Deux Alpes

Elle fait partie avec son époux, Jo Martin, des pionniers qui ont construit la station des 2 Alpes.

Dès 1945-1946, Simone Martin a géré la première épicerie du plateau, située sur la place de Venosc, dans le bâtiment de l'actuel UCPA. Plus tard, elle a ouvert, la Fromagerie.

Travailleuse acharnée, détentrice des secrets culinaires de l'Oisans, si discrète et si humble, elle nous a quittés le 7 mars dernier.

Elle restera dans les cœurs et les mémoires de l'histoire des Deux Alpes.

## INFOS PRATIQUES



### MAIRIE ANNEXE DE MONT DE LANS

Le Village - 38860 Mont-de-Lans  
Tél. : 04 76 80 04 24  
Fax : 04 76 79 57 09  
mont-de-lans@mairie2alpes.fr

### MAIRIE LES DEUX ALPES

48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes  
Tél. : 04 76 79 24 24  
Fax : 04 76 79 57 09  
accueil@mairie2alpes.fr  
[www.mairie2alpes.fr](http://www.mairie2alpes.fr)

### MAIRIE ANNEXE DE VENOSC

5, rue du câble Le Courtil - 38520 Venosc  
Tél. : 04 76 80 06 75  
Fax : 04 76 80 01 55  
venosc@mairie2alpes.fr



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

1 bis, rue Humbert - BP 50 - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09  
[www.ccoisans.fr](http://www.ccoisans.fr)



### SACO

2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09  
[www.saco-assainissement.fr](http://www.saco-assainissement.fr)